

DESTINATAIRES : Tous les parents et les élèves du Collège Laval
EXPÉDITRICE : La Direction des services pédagogiques
DATE : Le 20 octobre 2020
OBJET : Modification au régime pédagogique

Chers parents,
Chers élèves,

Le 8 octobre dernier, à la suite d'une nouvelle communication de M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation, nous apprenons qu'une modification au régime pédagogique a été adoptée, et ce, afin de laisser davantage de place aux apprentissages et de favoriser la réussite éducative des élèves du primaire et du secondaire. Après l'analyse des différents impacts de ce changement au Collège, nous vous présentons ci-dessous les éléments d'intérêt et les particularités à retenir de ce changement.

■ OBLIGATION DE PUBLIER DEUX BULLETINS

Pour l'année scolaire 2020-2021, deux bulletins distincts seront publiés plutôt que trois comme les années antérieures. Chacun des bulletins aura une pondération de 50 %.

RÉGIME PÉDAGOGIQUE AVANT LE 7 OCTOBRE 2020				RÉGIME PÉDAGOGIQUE APRÈS LE 7 OCTOBRE 2020		
	Étape 1	Étape 2	Étape 3		Étape 1	Étape 2
Pondération	20 %	20 %	60 %	Pondération	50 %	50 %
Publication	20 novembre	15 mars	10 juillet	Publication	22 janvier	10 juillet

Il est également stipulé qu'une première communication écrite doit être envoyée aux parents avant le 20 novembre 2020. Pour nous, cette étape est déjà complétée puisque les bulletins préliminaires ont tous été publiés le 6 octobre dernier.

■ MODIFICATION DES PONDÉRATIONS DE LA 1^{RE} ÉTAPE SUR LE PLURIORTAIL

Le retrait d'une étape à l'année scolaire en cours fait en sorte que chaque enseignant devra modifier les travaux et les pondérations affichés sur le Pluriportail. Ce dernier n'est toutefois pas encore programmé et prêt à recevoir ces modifications. Une mise à jour devra être effectuée avant que cette étape puisse être complétée. Les changements seront complétés dans les prochaines semaines et les élèves seront informés des nouvelles pondérations par leurs enseignantes et leurs enseignants.

■ RAPPEL – ENGAGEMENT DU RESPECT DES RÈGLES DE PARTICIPATION AUX VIDÉOCONFÉRENCES

Nous remercions tous les parents qui ont déjà pris connaissance des règles de participation aux vidéoconférences et qui ont complété l'engagement demandé. **Nous rappelons aux parents qui ne l'ont pas encore signé que nous souhaitons que chaque parent le fasse pour le mercredi 21 octobre au plus tard.** Le lien pour accéder à ce document se retrouve dans le courriel qui vous a été transmis le vendredi 16 octobre dernier et personnalisé par niveau.

Pour ce qui est de l'engagement du respect des règles de participation aux vidéoconférences des élèves, il sera présenté en classe, au courant des prochains jours, par la direction de niveau.

■ MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

Les conditions actuelles nous demandent de revoir les modalités d'organisation de la session d'examens initialement prévus les 5 et 6 novembre prochain. Ceci nous oblige à revoir notre calendrier scolaire 2020-2021. Aussi, une nouvelle version est jointe au présent courriel et une copie sera également déposée sur le Pluriportail.

Voici les principaux changements apportés au calendrier :

Ancien calendrier 2020-2021	5 nov. Jour E	6 nov. Jour E	6 nov. Fin d'étape	9 nov. Jour 12	17 nov. Remise des notes	22 déc. Jour E	4 févr. Jour E	5 févr. Jour E	5 févr. Fin d'étape	11 févr. Jour A	15 févr. Remise des notes	2 juin Jour MC
Nouveau calendrier 2020-2021	5 nov. Jour 12	6 nov. Jour 9	8 janv. Fin d'étape	9 nov. Journée pédagog.	18 janv. Remise des notes	22 déc. Jour 10	4 févr. Jour 11	5 févr. Jour 12	Annulée Fin d'étape	11 févr. Jour 13	Annulée Remise des notes	2 juin Jour 14

■ SESSION D'EXAMENS PRÉVUE AU MOIS DE NOVEMBRE

Veuillez prendre note que la session d'examens de novembre aura lieu selon les modalités suivantes :

1^{re}, 2^e et 3^e secondaire :

Tout en respectant l'horaire régulier (dîners et fin de journée), il serait possible que des gels d'horaire soient organisés dans la semaine du 2 au 6 novembre 2020. L'horaire des examens sera déterminé selon les besoins des enseignantes et des enseignants de chaque niveau et rendu public par la Direction.

4^e et 5^e secondaire :

Tout en respectant l'horaire régulier (dîners et fin de journée), il serait possible que des gels d'horaire soient organisés du 30 octobre 2020 au 6 novembre 2020. Puisque les élèves doivent être présents en alternance à l'école et en virtuel, l'horaire initialement prévu sera modifié afin que tous les élèves d'un même niveau soient présents en même temps durant cette période d'examens. L'horaire des examens sera déterminé selon les besoins des enseignantes et des enseignants de chaque niveau et rendu public par la Direction.

Voici l'horaire d'alternance pour les semaines du 26 octobre et du 2 novembre 2020 :

26 oct. Jour 4		27 oct. Jour 5		28 oct. Jour 6		29 oct. Jour 7		30 oct. Jour 8		2 nov. Jour 9		3 nov. Jour 10		4 nov. Jour 11		5 nov. Jour 12		6 nov. Jour 9	
Au Collège	En virtuel	Au Collège	En virtuel	Au Collège	En virtuel	Au Collège	En virtuel	Au Collège	En virtuel	Au Collège	En virtuel	Au Collège	En virtuel	Au Collège	En virtuel	Au Collège	En virtuel	Au Collège	En virtuel
401	402	402	401	401	402	402	401	401	501	501	401	401	501	501	401	401	501	501	401
403	404	404	403	403	404	404	403	402	502	502	402	402	502	502	402	402	502	502	402
405	406	406	405	405	406	406	405	403	503	503	403	403	503	503	403	403	503	503	403
407	408	408	407	407	408	408	407	404	504	504	404	404	504	504	404	404	504	504	404
409	410	410	409	409	410	410	409	405	505	505	405	405	505	505	405	405	505	505	405
411	412	412	411	411	412	412	411	406	506	506	406	406	506	506	406	406	506	506	406
501	502	502	501	501	502	502	501	407	507	507	407	407	507	507	407	407	507	507	407
503	504	504	503	503	504	504	503	408	508	508	408	408	508	508	408	408	508	508	408
505	506	506	505	505	506	506	505	409	509	509	409	409	509	509	409	409	509	509	409
507	508	508	507	507	508	508	507	410	510	510	410	410	510	510	410	410	510	510	410
509	510	510	509	509	510	510	509	411	511	511	411	411	511	511	411	411	511	511	411
511	512	512	511	511	512	512	511	412	512	512	412	412	512	512	412	412	512	512	412

■ JOURNÉES VIRTUELLES EN 1^{RE}, 2^E ET 3^E SECONDAIRE

Afin de permettre à tous les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire de se familiariser avec les procédures virtuelles, et pour s'assurer que le Collège soit « virtuellement prêt » pour s'adapter à un second confinement, une **journée de soutien pédagogique à domicile** est prévue à la **mi-novembre**. Lors de cette journée virtuelle prévue pour chaque niveau, les élèves devront rester à la maison, se brancher et respecter leur horaire respectif, incluant le titulariat du matin. Certaines exigences seront également rappelées aux élèves par leur direction de niveau. Par exemple, le port du polo du Collège et l'obligation d'avoir la caméra ouverte pendant les cours seront exigés. De plus, des liens pour accéder aux différentes classes virtuelles seront accessibles en passant par le Pluriportail.

Journées virtuelles		
1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire
Le mardi 17 novembre	Le mercredi 18 novembre	Le jeudi 19 novembre

Encore une fois, le Collège a su s'adapter rapidement aux nouvelles directives ministérielles. Nous sommes conscients des impacts pédagogiques que ces dernières peuvent avoir au quotidien et nous espérons que ces ajustements soient bien accueillis et qu'ils vous permettent de mieux planifier la suite des choses avec votre enfant.

Ensemble, poursuivons nos efforts collectifs afin de permettre à notre belle jeunesse de vivre une année scolaire épanouissante!



Dominic Samoisette
Directeur des services pédagogiques